## Magistrale stratégie...



vec certains patients, il faut savoir parfois utiliser des stratagèmes pour arriver à faire accepter des traitements nécessaires...

Madame T. a de réels soucis d'ailleurs avec une de ses filles qui, à quarante ans passé, vit toujours au domicile parental et aux besoins de laquelle ils doivent subvenir. Cette fille souffre en effet de troubles psychiatriques qu'elle refuse de soigner. Les hospitalisations lors des périodes de crise se terminent toujours par la signature d'une décharge... et le refus de suivre les thérapies que son état justifierait.

M<sup>me</sup> T vit très mal cette situation, cause de conflits intrafamiliaux avec son mari qui semble assumer mieux qu'elle, et ses autres enfants qui viennent de moins en moins les voir.

Tout ce stress dégénère en dépression avec troubles somatoformes et anxieux.

L'humeur de M<sup>me</sup> T se dégrade de plus en plus au point qu'elle finit par négliger son ménage, ne plus sortir de chez elle et m'appeler très souvent pour des malaises divers. Un antidépresseur me paraît de plus en plus nécessaire. M<sup>me</sup> T refuse de consulter un psychologue ou un psychiatre: «À quoi ça sert, aucun d'entre eux n'est parvenu à guérir ma fille...».

Mais les médicaments elle n'aime pas ça non plus. «Je ne les supporte pas, vous savez bien...» C'est vrai: pour chaque médicament que je suis amenée à lui prescrire, elle déclare systématiquement être atteinte par les effets secondaires lus au préalable dans la notice et ne les prend pas ou les prend à moitié... Et les antidépresseurs, elle est sûre que c'est très mauvais, que ça ne lui conviendra pas et on en devient toujours dépendant. Sauf certaine benzodiazépine dont la notice ne l'effraye pas mais elle nie en être dépendante... «Je n'en abuse pas. Je n'en prends que quand j'en ai vraiment besoin...» c'est-à-dire quotidiennement ces derniers temps, quitte à en emprunter à sa voisine lorsque je n'en prescris pas.

Je réussis enfin à la persuader d'essayer un traitement antidépresseur. Et un esprit que je crois malin me souffle l'idée d'inscrire sur l'ordonnance la mention SCI (sine conditione interna)... pas de notice, moins de risques donc d'arrêt prématuré du traitement sur effets secondaires supposés!

Un mois plus tard, je revois le mari en consultation. Diabétique, il vient très régulièrement pour ses contrôles.

Je m'enquiers de la santé de son épouse, je tiens surtout à savoir si elle prend son traitement. Monsieur, embarrassé, m'avoue que Madame est très fâchée contre moi et ne veut plus me voir. Lorsqu'elle est allée acheter l'antidépresseur chez le pharmacien, elle a vu celui-ci retirer la notice de la boîte. Elle en a demandé la raison et le pharmacien lui a répondu qu'il ne faisait qu'obéir à mes consignes!

«Moi, j'ai compris pourquoi vous avez fait ça, docteur. Mais ma femme s'est mis en tête que vous lui donniez un médicament fort dangereux puisque vous ne vouliez même pas qu'elle lise la notice... Alors maintenant elle retourne chez notre ancien médecin qui lui donne des gélules à base de plantes et d'ailleurs elle commence à aller mieux.»

Je me reproche alors de m'être laissée aller à utiliser un tel subterfuge, jamais pratiqué auparavant. Tel est pris qui croyait prendre, le changement de médecin est tout à fait compréhensible. L'essentiel étant de toute façon que la patiente soit suivie et qu'elle aille mieux.

Le mari étant habitué à venir en consultation, au contraire de son épouse qui préférait m'appeler à domicile, je n'ai plus l'occasion de rencontrer celle-ci au cours des mois qui suivent.

Mais voilà qu'un jour, Monsieur m'appelle chez eux. Durant toute la visite, M<sup>me</sup> T se tient, j'ai presqu'envie de dire se terre, dans la cuisine. Elle en sort quand même au moment où je m'apprête à partir: «Dites docteur, mon médecin est absent et je n'ai plus de médicaments. Vous voulez bien quand même me faire une ordonnance?».

La prescription demandée concerne la magistrale de plantes... mais comme je n'en connais pas la composition, je téléphone à leur pharmacien.

Surprise! Les gélules à base de plantes grâce auxquelles M<sup>me</sup> T se sent mieux contiennent aubépine, passiflore, houblon, ballotte et... paroxetine 10 mg! Avec les trois comprimés qu'elle prend par jour, elle a une dose de SSRI suffisante pour traiter sa dépression... Je tire mentalement mon chapeau à ce confrère... voilà qui est beaucoup mieux pensé que le SCI. S'agissant d'une magistrale, il n'y a pas de notice à lire et les gélules contiennent bien des plantes! Cette stratégie est vraiment magistrale...

Mais M<sup>me</sup> T insiste pour savoir ce que contiennent réellement ces gélules. La demande de prescription n'est peut-être d'ailleurs qu'un prétexte pour avoir cette information.

Je prends le parti de le lui dire en lui faisant constater que son médecin a eu raison de lui prescrire un antidépresseur puisqu'elle va mieux et que contrairement à toutes ses craintes, elle tolère très bien ce traitement.

Inutile de dire que depuis lors, je n'ai plus jamais écrit SCI sur aucune ordonnance...

Elide Montesi 5060 Sambreville